

ECOMINE

Revue d'actualité des minéraux et des métaux



Mai | 2013



DGALN - DEB
Bureau des ressources minérales



ÉCOMINE

Revue de l'actualité des minéraux et des métaux

Mai 2013

ÉCOMINE est une revue mensuelle d'information sur l'actualité des minéraux et des métaux, diffusée sur les sites internet de la [Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature](#) et [Mineralinfo](#).

La revue rassemble les informations les plus pertinentes issues de la presse spécialisée. La rédaction de la revue ÉCOMINE est assurée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

Ce numéro d'ÉCOMINE a été réalisé à partir des actualités parues principalement en mai 2013.

La revue ÉCOMINE comporte cinq grandes rubriques :

- informations générales : les cours et tendances des métaux;
- informations sectorielles, relatives aux métaux de base et d'alliage, au diamant et aux métaux précieux, aux minéraux industriels et matériaux de construction, y compris le recyclage ;
- questions multilatérales;
- les États, du point de vue de l'exploitation de leurs ressources ;
- les entreprises, en ce qui concerne leur stratégie, les actions en cours, les résultats.

Une note, appelée « Éco-note », sur un sujet particulier d'actualité, accompagne parfois cette revue de presse.

Chargée de la coordination

Yveline CLAIN

yveline.clain@developpement-durable.gouv.fr

Rédactrice en Chef

Maïté LE GLEUHER

m.legleuher@brgm.fr

Rédacteurs

Fenintsoa ANDRIAMASINORO

Jean-Michel ANGEL

Anne-Sophie AUDION

Jean-François LABBE

Maïté LE GLEUHER

Pascal MARTEAU

Aurore STEPHANT

Bruno TOURLIERE

Contact

ecomine@brgm.fr

Crédit photo de couverture
Shutterstock - BRGM

Avertissement

Les informations contenues dans la revue de presse ÉCOMINE et les opinions qui y sont exprimées n'engagent pas la responsabilité de l'État.

Table des matières

Informations générales

Cours et tendances pour le mois d'avril 2013	2
Cours et tendances pour le mois de mai 2013	4

Informations sectorielles

METAUX DE BASE

Fer et acier : La production mondiale d'acier a progressé de 1,9 % de janvier à avril 2013	6
Zinc : Les stocks de zinc du LME ont chuté depuis décembre 2012 malgré un marché excédentaire	8

METAUX D'ALLIAGE

Nickel : Première expédition de concentrés de nickel de la mine de Trojan (Zimbabwe)	10
--	----

DIAMANTS ET METAUX PRECIEUX

Platine : Un marché en déficit en 2012	11
Palladium: Le marché du palladium est passé en déficit en 2012	13
Argent : La tendance à une hausse de la production mondiale d'argent devrait se confirmer dans les prochaines années	15

MINERAUX INDUSTRIELS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Proppants céramiques : Imerys, à la suite de Saint-Gobain, se positionne sur le marché	19
--	----

RECYCLAGE

La société Novelis produit des feuilles d'aluminium contenant au moins 90 % d'aluminium recyclé	20
Chine : Opération « Green fence » : limiter l'entrée de déchets sur le territoire	21

Questions Multilatérales

Union européenne : signature d'un accord de principe sur la gestion transparente des ressources naturelles	22
Le parlement européen a approuvé un règlement fixant un cadre légal européen en matière de recyclage des navires	23

Pays

France : Le comité stratégique de filière des industries extractives et premières transformations a été installé le 24 mai 2013 par Arnaud Montebourg	24
L'Inde impose une taxe de 2,5 % sur les importations de déchets ferreux et d'aluminium	25
Kazakhstan : Levée du moratoire sur la délivrance de nouveaux permis d'exploration	26
Québec : Proposition de taxes minières	27

Informations générales

COURS ET TENDANCES POUR LE MOIS D'AVRIL 2013

Métaux précieux (London fixing price)

\$/once	Rappel moyenne 2008	Rappel moyenne 2009	Rappel moyenne 2010	Rappel moyenne 2011	Rappel moyenne 2012	Moyenne mars 2013	Moyenne avril 2013	Tendance de mars à avril
Argent	15,0	14,7	20,2	35,1	31,2	28,9	25,2	- 12,8 %
Or	872	974	1 226	1 572	1 669	1 592	1 486	- 6,7 %
Palladium	350	264	527	733	644	755	703	- 6,9 %
Platine	1 574	1 206	1 611	1 720	1 552	1 583	1 489	- 5,9 %

€/once	Rappel moyenne 2008	Rappel moyenne 2009	Rappel moyenne 2010	Rappel moyenne 2011	Rappel moyenne 2012	Moyenne mars 2013	Moyenne avril 2013	Tendance de mars à avril
Argent	9,2	9,7	10,1	10,5	15,2	22,3	19,3	- 13,3 %
Or	481	507	594	698	926	1 229	1 140	- 7,2 %
Palladium	255	259	237	188	397	583	540	- 7,4 %
Platine	910	950	1 059	863	1 216	1 222	1 143	- 6,4 %

Métaux de base et d'alliage (London LME 3 mois)

\$/ tonne	Rappel moyenne 2008	Rappel moyenne 2009	Rappel moyenne 2010	Rappel moyenne 2011	Rappel moyenne 2012	Moyenne mars 2013	Moyenne avril 2013	Tendance de mars à avril
Aluminium	2 511	1 701	2 198	2 419	2 049	1 952	1 889	- 3,3 %
Cuivre	6 438	5 183	7 553	8 823	7 942	7 692	7 236	- 5,9 %
Nickel	18 533	14 758	21 855	22 839	17 570	16 798	15 696	- 6,6 %
Plomb	1 806	1 739	2 169	2 388	2 074	2 201	2 051	- 6,8 %
Etain	17 986	13 365	20 442	26 008	21 084	23 341	21 685	- 7,1 %
Zinc	1 716	1 684	2 184	2 209	1 964	1 962	1 888	- 3,8 %

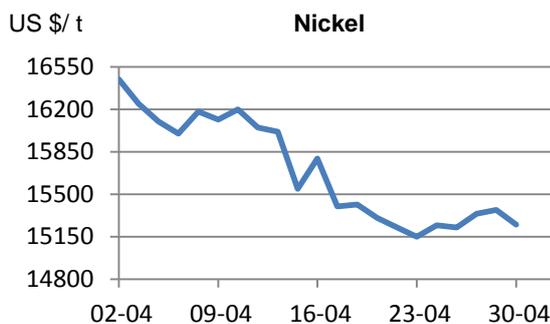
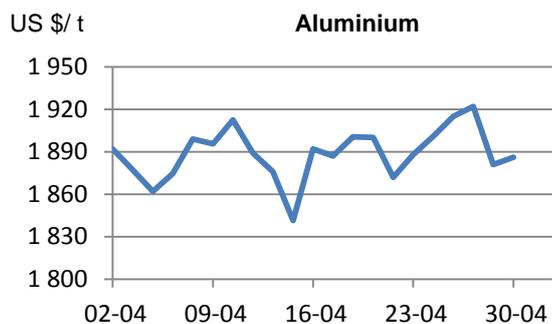
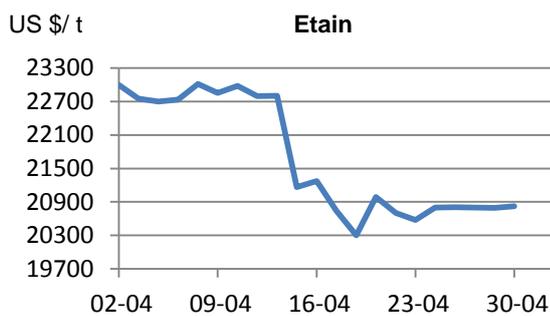
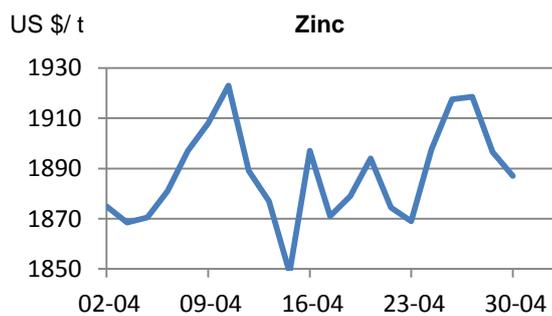
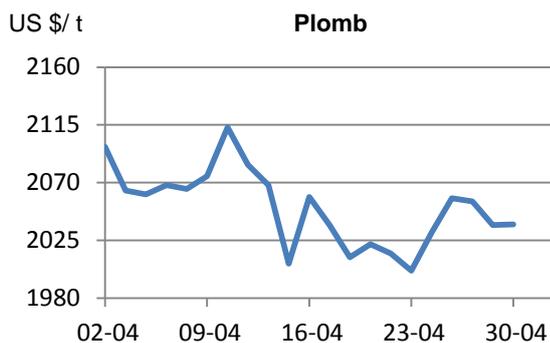
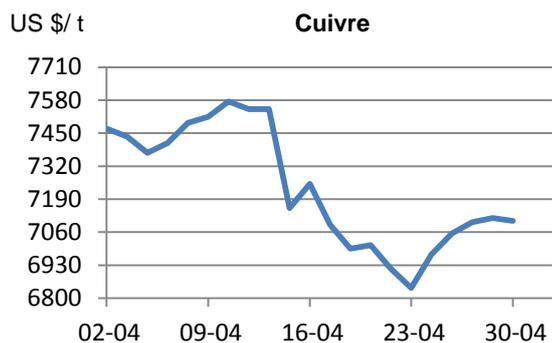
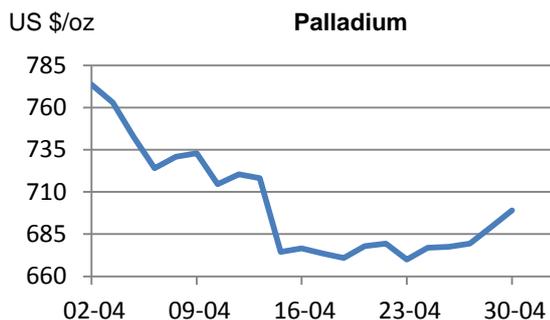
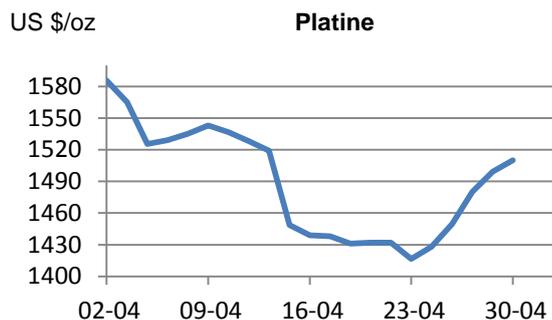
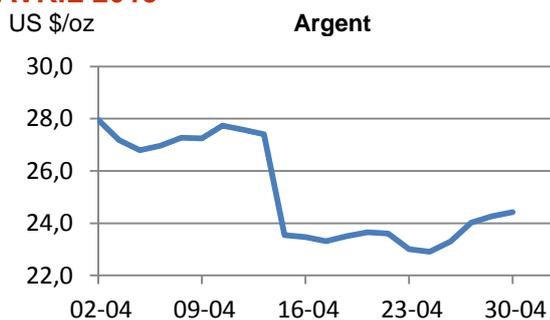
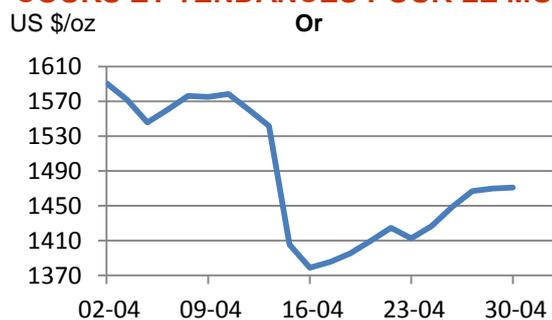
€/ tonne	Rappel moyenne 2008	Rappel moyenne 2009	Rappel moyenne 2010	Rappel moyenne 2011	Rappel moyenne 2012	Moyenne mars 2013	Moyenne avril 2013	Tendance de mars à avril
Aluminium	2 051	1 947	1 772	1 214	1 657	1 507	1 450	- 3,8 %
Cuivre	5 292	5 177	4 632	3 684	5 692	5 936	5 555	- 6,4 %
Nickel	18 385	26 503	14 302	10 499	16 496	12 964	12 048	- 7,1 %
Plomb	1 018	1 860	1 415	1 234	1 632	1 699	1 574	- 7,3 %
Etain	6 945	10 566	12 395	9 550	15 408	18 014	16 645	- 7,6 %
Zinc	2 573	2 378	1 278	1 197	1 643	1 514	1 449	- 4,3 %

Etat des Stocks au LME

tonne	Fin 2009	Fin 2010	Fin 2011	Fin 2012	Moyenne mars 2013	Moyenne avril 2013	Tendance de mars à avril
Aluminium	930 025	2 328 900	4 628 900	4 280 600	5 237 400	5 157 625	- 1,5 %
Cuivre	197 450	339 775	502 325	376 000	569 775	618 600	+ 8,6 %
Nickel	47 946	78 390	158 010	135 444	165 420	177 036	+ 7,0 %
Plomb	45 575	45 150	146 500	206 850	262 725	255 175	- 2,9 %
Etain	12 100	7 790	26 765	16 115	14 025	14 055	+ 0,2 %
Zinc	89 150	253 500	488 050	701 700	1 175 525	1 068 475	- 9,1 %

Informations générales

COURS ET TENDANCES POUR LE MOIS D'AVRIL 2013



Informations générales

COURS ET TENDANCES POUR LE MOIS DE MAI 2013

Métaux précieux (London fixing price)

Exprimés en \$/once	Rappel moyenne 2008	Rappel moyenne 2009	Rappel moyenne 2010	Rappel moyenne 2011	Rappel moyenne 2012	Moyenne avril 2013	Moyenne mai 2013	Tendance d'avril à mai
Argent	15,0	14,7	20,2	35,1	31,2	25,2	23,0	- 8,7 %
Or	872	974	1 226	1 572	1 669	1 486	1 415	- 4,7 %
Palladium	350	264	527	733	644	703	721	+ 2,5 %
Platine	1 574	1 206	1 611	1 720	1 552	1 489	1 476	- 0,8 %

Exprimés en €/once	Rappel moyenne 2008	Rappel moyenne 2009	Rappel moyenne 2010	Rappel moyenne 2011	Rappel moyenne 2012	Moyenne avril 2013	Moyenne mai 2013	Tendance d'avril à mai
Argent	9,2	9,7	10,1	10,5	15,2	19,3	17,7	- 8,3 %
Or	481	507	594	698	926	1 140	1 091	- 4,3 %
Palladium	255	259	237	188	397	540	556	+ 3,0 %
Platine	910	950	1 059	863	1 216	1 143	1 138	- 0,4 %

Métaux de base et d'alliage (London LME 3 mois)

Exprimés en \$/tonne	Rappel moyenne 2008	Rappel moyenne 2009	Rappel moyenne 2010	Rappel moyenne 2011	Rappel moyenne 2012	Moyenne avril 2013	Moyenne mai 2013	Tendance d'avril à mai
Aluminium	2 511	1 701	2 198	2 419	2 049	1 889	1 862	- 1,4 %
Cuivre	6 438	5 183	7 553	8 823	7 942	7 236	7 257	+ 0,3 %
Nickel	18 533	14 758	21 855	22 839	17 570	15 696	15 023	- 4,3 %
Plomb	1 806	1 739	2 169	2 388	2 074	2 051	2 036	- 0,7 %
Etain	17 986	13 365	20 442	26 008	21 084	21 685	20 743	- 4,3 %
Zinc	1 890	1 684	2 184	2 209	1 964	1 888	1 862	- 1,3 %

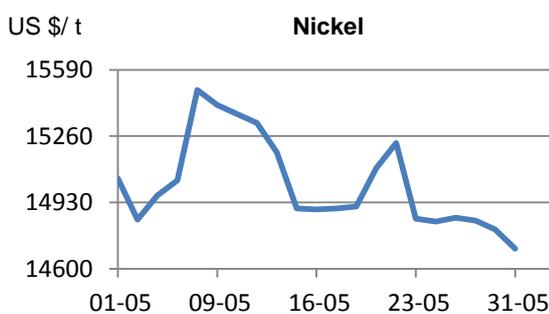
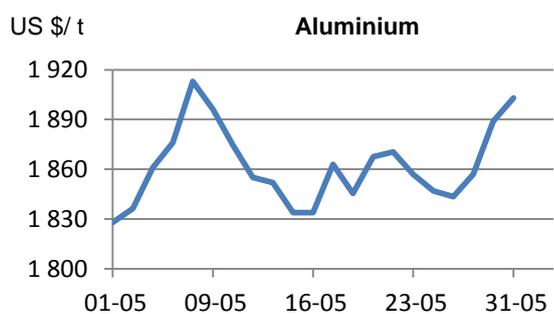
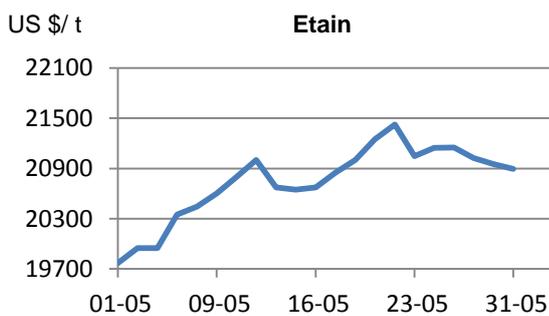
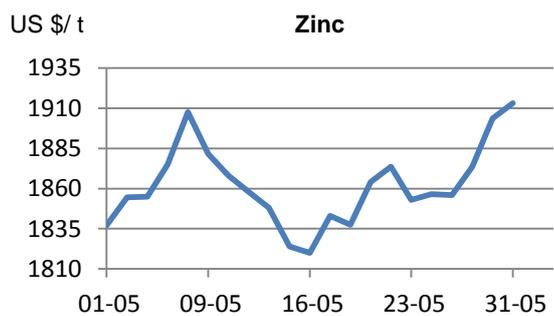
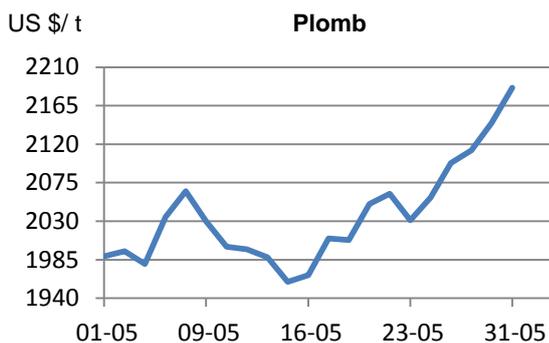
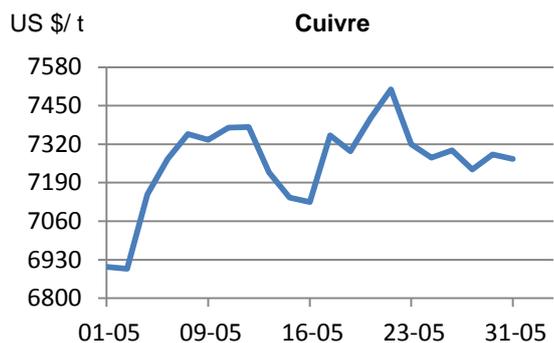
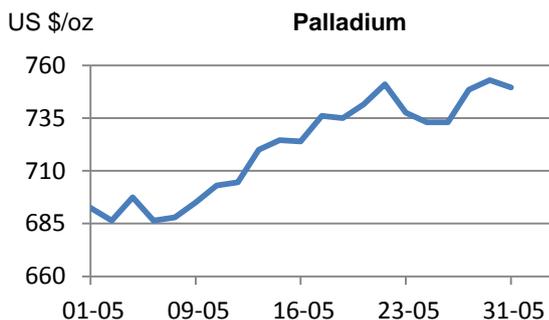
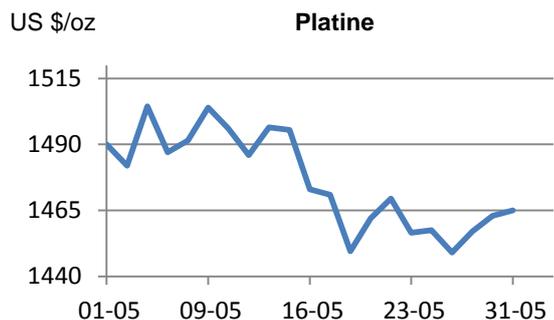
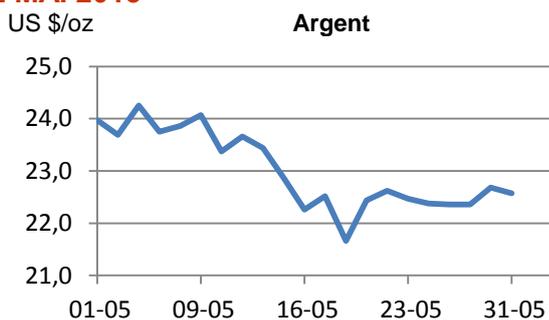
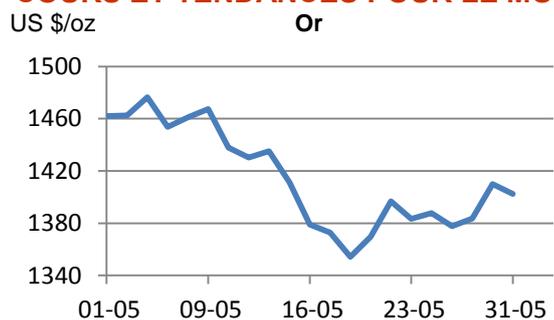
Exprimés en €/tonne	Rappel moyenne 2008	Rappel moyenne 2009	Rappel moyenne 2010	Rappel moyenne 2011	Rappel moyenne 2012	Moyenne avril 2013	Moyenne mai 2013	Tendance d'avril à mai
Aluminium	2 051	1 947	1 772	1 214	1 657	1 450	1 435	- 1,0 %
Cuivre	5 292	5 177	4 632	3 684	5 692	5 555	5 594	+ 0,7 %
Nickel	18 385	26 503	14 302	10 499	16 496	12 048	11 580	- 3,9 %
Plomb	1 018	1 860	1 415	1 234	1 632	1 574	1 570	- 0,3 %
Etain	6 945	10 566	12 395	9 550	15 408	16 645	15 989	- 3,9 %
Zinc	2 573	2 378	1 278	1 197	1 643	1 449	1 435	- 0,9 %

Etat des Stocks au LME

Exprimé en tonne	Fin 2009	Fin 2010	Fin 2011	Fin 2012	Moyenne avril 2013	Moyenne mai 2013	Tendance d'avril à mai
Aluminium	930 025	2 328 900	4 628 900	4 280 600	5 157 625	5 202 000	+ 0,9 %
Cuivre	197 450	339 775	502 325	376 000	618 600	608 450	- 1,6 %
Nickel	47 946	78 390	158 010	135 444	177 036	179 796	+ 1,6 %
Plomb	45 575	45 150	146 500	206 850	255 175	219 475	- 14,0 %
Etain	12 100	7 790	26 765	16 115	14 055	13 935	- 0,9 %
Zinc	89 150	253 500	488 050	701 700	1 068 475	1 086 825	+ 1,7 %

Informations générales

COURS ET TENDANCES POUR LE MOIS DE MAI 2013



METAUX DE BASE : FER & ACIER

La production mondiale d'acier a progressé de 1,9 % de janvier à avril 2013

La production mondiale d'acier s'est élevée à 521 283 kt pendant les quatre premiers mois de l'année 2013, soit une progression de 1,9 % (presque 10 Mt) par rapport à la période janvier-avril 2012, selon les dernières données de la World Steel Association couvrant 63 pays.

La production a augmenté en Asie de 5,9 % par rapport à la même période 2012, tirée par la progression de celles de la Chine et de l'Inde, mais a décliné dans toutes les autres zones géographiques.

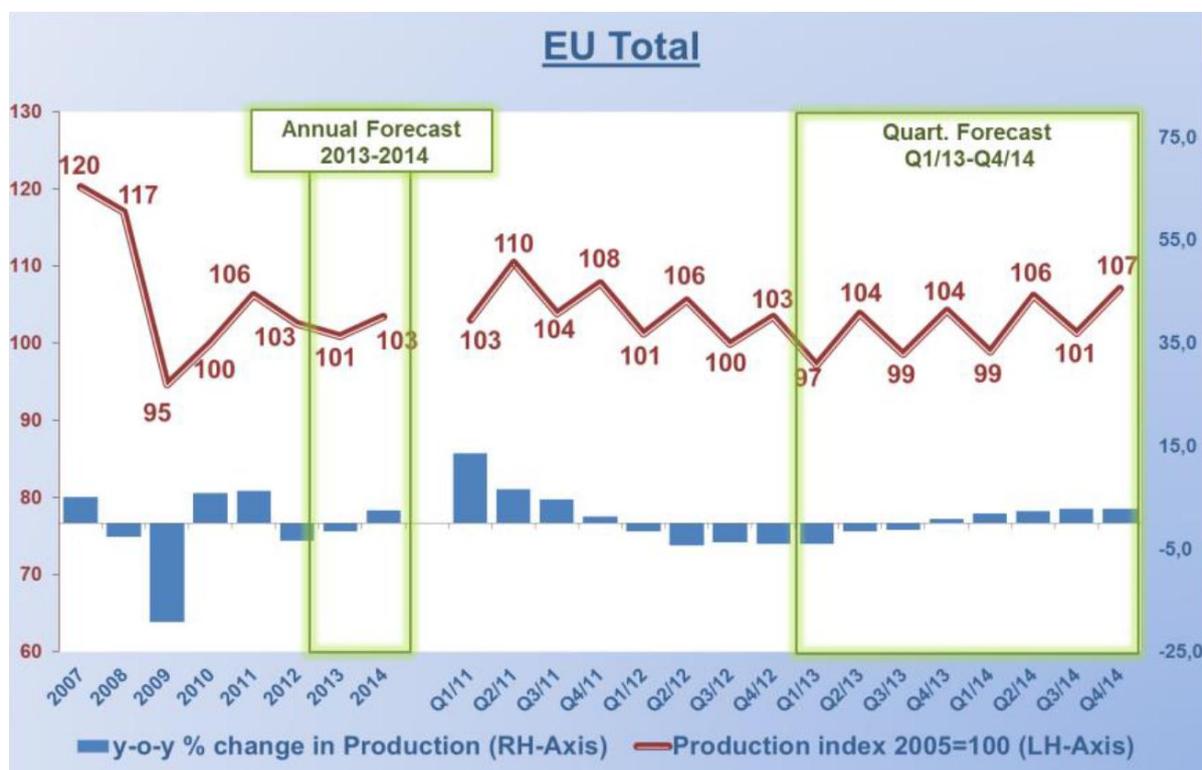
En Asie :

La Chine a produit 258,1 Mt d'acier de janvier à avril 2013, soit 8,4 % de plus qu'en 2012 et 12,4 % de plus qu'en 2011. Avec une production de 26,6 Mt, l'Inde a augmenté sa production de 3,8 %. Cependant, la production indienne au cours des prochains mois risque d'être contrariée par l'introduction, en mai 2013, d'une taxe sur les importations de ferrailles, dont dépendent fortement les aciéristes de la filière électrique (voir rubrique « Etat » de ce bulletin, page 25). La production japonaise est restée pratiquement inchangée (+0,5%) à 35,8 Mt, par rapport à 2012. Cependant, la fédération japonaise du fer et de l'acier (Japan Iron and Steel Federation - JISF) anticipe une augmentation de la production au cours de l'année fiscale 2013-2014, en raison, d'une part de la reprise de l'activité du secteur de la construction encouragée par le plan de relance national et, d'autre part, par l'industrie automobile, avec les ventes à l'international favorisées par la faiblesse du yen. La Corée du Sud a vu sa production chuter de 4,8 % à 22 Mt.

La production turque a fléchi de 4,6 % au cours de cette période, à 11 359 kt. La Turquie était devenue le huitième producteur mondial d'acier en 2012 (35,9 Mt).

En Europe :

La production de l'Union Européenne continue à décliner : -5,7 % (55,3 Mt) par rapport à 2012, et -10,2 % par rapport à 2011. Eurofer (avril 2013) prévoit que ce déclin, enclenché au cours du second trimestre 2012 et prolongé, au cours du premier trimestre 2013, par les incertitudes économiques et un hiver particulièrement rigoureux qui a ralenti l'activité du secteur du bâtiment, devrait commencer à s'estomper au cours du second trimestre 2013 et que la production devrait reprendre sa croissance en fin d'année.



Variation trimestrielle de la production européenne d'acier de 2007 à mars 2013 et prévisions sur les années 2013 et 2014. (Source : Eurofer)

Selon les prévisions annuelles d'Eurofer, le secteur du bâtiment - qui représentait 37 % de la consommation en 2012 - continuera à être déprimé en 2013 (de presque - 2 %) mais devrait se redresser en 2014 (± 1 %). L'activité du secteur automobile (18 % de la consommation européenne d'acier en 2012) devrait se contracter encore plus (3,5 à 4%) en 2013. Cependant, cette tendance s'inverserait en fin d'année, avec un retour à la croissance de l'industrie automobile allemande et de nouvelles capacités de production en Europe centrale, et la croissance se poursuivrait en 2014 (+2,4 %).

La production française d'acier a chuté de 6,2 % à 5 223 kt (3 268 kt pour la filière fonte et 1 955 kt pour la filière électrique) alors que celle de l'Allemagne est restée au même niveau, à 14 378 kt. Suite à la reprise de la production, en avril 2012, de l'usine de Redcar au Nord-Est de l'Angleterre - qui a été rachetée en 2011 par la société SSI (Sahaviriya Steel Industries Pcl) -, la production du Royaume-Uni a bondi de 41,4 % à 3 686 kt, de janvier à avril 2013.

	% de la consommation totale d'acier par secteur	Année 2012	Q1 2013	Q2 2013	Q3 2013	Q4 2013	Année 2013	Q1 2014	Q2 2014	Q3 2014	Q4 2014	Année 2014
Bâtiment	35	-5.0	-5.0	-1.6	-1.0	-0.5	-1.9	1.0	0.6	1.4	1.8	1.2
Construction mécanique	14	-0.9	-2.8	-1.4	-0.3	1.0	-0.9	2.0	3.2	3.8	3.7	4.0
Automobile	18	-3.2	-7.4	-4.2	-4.1	1.4	-3.7	0.9	3.2	2.8	2.8	2.4
Electroménager	3	-1.5	-1.7	0.3	0.3	2.3	0.3	2.2	3.2	3.5	3.4	3.1
Autre transport	2	0.3	3.8	5.1	5.8	6.5	5.2	5.0	5.0	5.1	4.4	4.9
 Tubes	12	-6.1	-1.1	-2.5	-2.6	-0.6	-1.7	2.7	2.2	2.3	2.4	2.4
Produits sidérurgiques	14	-2.5	-3.0	-0.6	0.2	2.4	-0.3	2.9	3.5	4.2	4.1	3.7
Divers	2	-1.9	-2.7	-1.0	-0.2	2.5	-0.3	1.8	3.2	3.7	3.5	3.1
TOTAL	100	-3.6	-4.0	-1.7	-1.2	0.8	-1.5	1.7	2.3	2.6	2.9	2.4

Prévisions sur le marché de l'acier européen (Source: [Eurofer](http://www.eurofer.org/), avril 2013)

Les productions de la Russie et de l'Ukraine ont respectivement chuté de 1,9 % à 22 747 kt et 6,2 % à 11 121 kt, de janvier à avril 2013.

En Amérique:

La production américaine a reculé de 7,3 % à 28 764 kt par rapport à 2012. Le Brésil a produit 11 310 Mt d'acier, soit 3,6 % de moins qu'en 2012. La fédération brésilienne de l'acier (Instituto Aço Brasil, IABr) anticipe un retour à la croissance de la production en 2013 (+5.8 % à 36,5 Mt), après une année 2012 morose (-1,5 %).

Sources : <http://www.acier.org/>; <http://www.acobrasil.org.br/>; <http://www.eurofer.org/>; <http://www.steelonthenet.com/>; <http://www.worldsteel.org/>

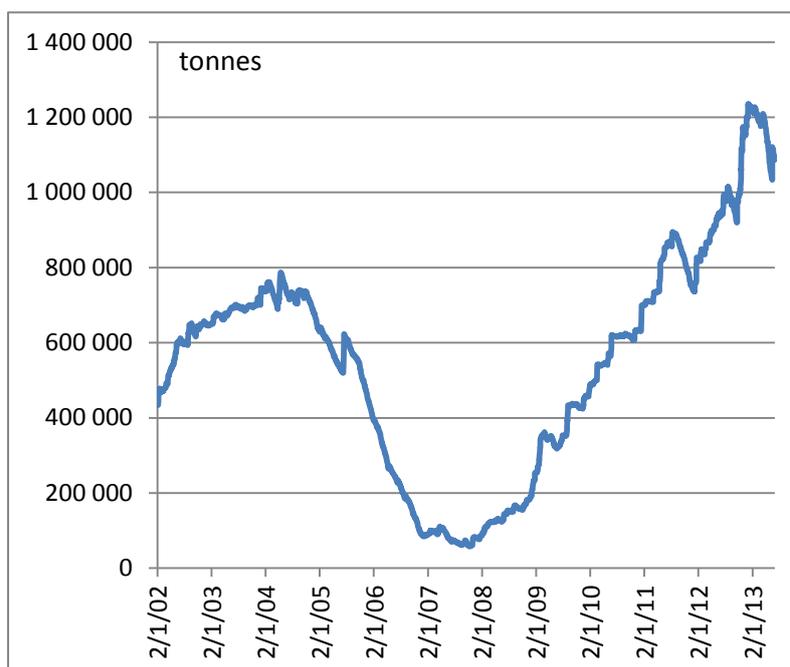
METAUX DE BASE : ZINC

Les stocks de zinc du LME ont chuté depuis décembre 2012 malgré un marché excédentaire

Selon les prévisions de l'International Lead & Zinc Study Group (ILZG) publiées en mai 2013, le marché du zinc sera en surplus de 273 kt en 2013, pour la septième année consécutive. Le surplus serait même plus élevé qu'en 2012 (258 kt). La production minière mondiale grimperait de 2,3 % à 13,92 Mt. En Chine, où l'offre en concentrés couvrira largement la consommation domestique, l'augmentation de la production minière devrait rester modeste (+4,7 % en 2013 contre +21,7 %* en 2012). La production de zinc raffiné devrait, cette année, augmenter de 5,2 % à 13,25 Mt, après avoir fléchi de 3,9 % en 2012 (12,61 Mt en 2012, données ILZG de mai 2013) en raison d'une augmentation des productions chinoise (+9,7 %) et européenne (+1,9 Mt). Cette dernière résulterait principalement de l'expansion de la raffinerie de GlencoreXstrata de Porto Vesme, en Italie, avec une production anticipée de 140 kt, soit 30 kt de plus qu'en 2012.

La demande augmenterait de 5,2 % à 12,98 Mt en 2013, après avoir chuté de 3,3 % en 2012, avec une croissance anticipée de la consommation chinoise de 6,8 % résultant, en particulier, de chantiers d'infrastructure dans les provinces centrales et occidentales. Dans un contexte économique toujours incertain, la demande européenne ne progresserait pas plus de 1,7 %, alors que celle des Etats-Unis pourrait progresser de 2,9 % en raison de la reprise de l'activité du secteur du bâtiment.

Les stocks de zinc dans les entrepôts du London Metal Exchange (LME) ont chuté de 16 % (197 775 t) entre le 6 décembre 2012 (1 235 975 t) et le 13 mai 2013 (1 038 200 t), et ceux du Shanghai Futures Exchange (SHFE), de 9 %. Cette érosion des stocks - qui avaient atteint un niveau record historique en décembre 2012 - alors que le marché est actuellement en surplus, a surpris bon nombre d'investisseurs. En effet, seule une fraction du zinc sortant des entrepôts est destinée à la consommation. Le déclin des stocks visibles ne résulte non pas d'une croissance de la demande, mais d'opérations financières.



Niveaux des stocks de zinc dans les entrepôts agréés du LME de janvier 2002 à mai 2013
(source : westmetall.com)

De grandes quantités de métal ont été transférées dans d'autres entrepôts, où elles seront immobilisées. Les entrepôts qui ne sont pas sous le contrôle du LME ont baissé fortement leurs frais de stockage (jusqu'à ≤0,10 US\$ contre 43 à 45 US\$ pour les entrepôts du LME) pour attirer les stocks qui deviennent alors invisibles. La chute en volume la plus élevée a été enregistrée dans les entrepôts agréés du LME à la Nouvelle-Orléans, où une grande partie du métal est stocké dans les entrepôts appartenant à Glencore (GlencoreXstrata depuis le 2 mai 2013) et à la banque d'investissement Golden Sachs, ainsi qu'à Anvers (Belgique) et à Johor (Malaisie), dans des entrepôts détenus par le négociant Trafigura. Par contre, le niveau des stocks a quadruplé dans les entrepôts de Vlissingen (Pays-Bas), qui appartiennent pratiquement

tous à la filiale de Glencore, Pacorini. Glencore poursuit depuis 2012 son emprise sur le marché du zinc, en transférant le zinc le plus loin possible des zones de consommation et en retardant sa disponibilité, forçant ainsi les industriels consommateurs à payer des primes de livraison (premiums) élevés et des frais d'entreposage. La prime pour livraison en Europe est grimpée à 140 et 150 US\$ en mai 2013 contre 120-130 US\$ en janvier.

Sources : <http://www.reuters.com/>; <http://www.westmetall.com/>

METAUX D'ALLIAGE : NICKEL

Première expédition de concentrés de nickel de la mine de Trojan (Zimbabwe)

Le 18 avril 2013, la société Mwana Africa a annoncé l'expédition son premier concentré de nickel vers le port de Durban. Cet événement marque la reprise des opérations de traitement du minerai extrait de la mine de Trojan par Bindura Nickel Corporation (BNC), au Zimbabwe, la seule mine de nickel intégrée d'Afrique.

La mine de Trojan et la raffinerie avaient été mises en sommeil en 2008, suite à la situation économique du Zimbabwe et à la chute des cours du nickel.

La production prévue de 7 kt par an doublerait presque la production du Zimbabwe qui a atteint 8 kt en 2011 (données de la Chambre des Mines du Zimbabwe), soit un peu plus de 20 % de la production de nickel africaine, qui s'élevait à 69,8 kt en 2011 (à relativiser avec une production mondiale de 2 039 kt en 2012 selon l'INSG). L'intégralité de cette production sera mise sur le marché par Glencore (accord entre Glencore et BNC en 2011).

En dehors de la mine de Trojan - avec une ressource de 115 kt de nickel - les perspectives de développement de BNC sont adossées aux gisements de Shangani (à redémarrer) et de Hunter's Road (à développer avec un potentiel de 200 kt de nickel), toujours au Zimbabwe.

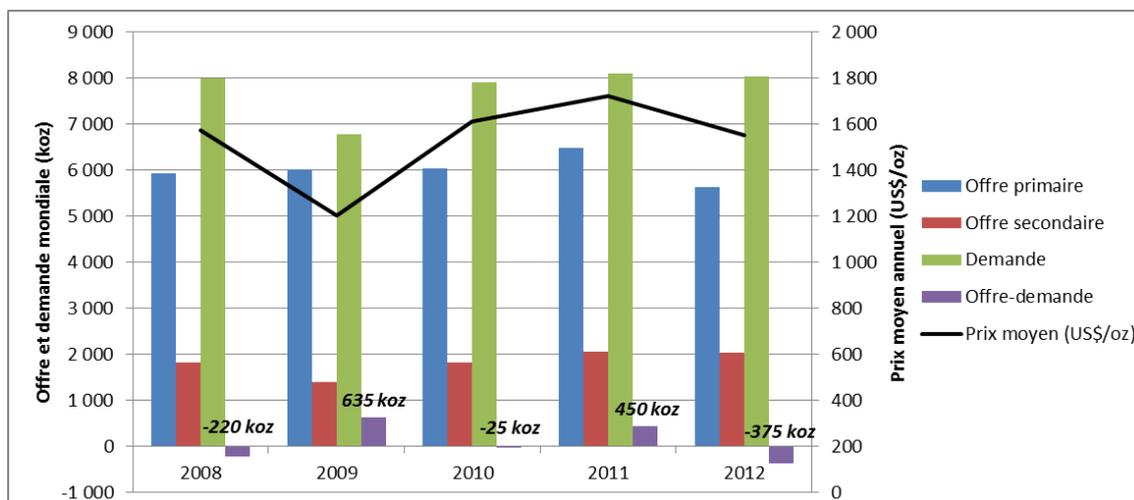
BNC est contrôlée à 52,9 % par Mwana Africa et à 20 % par l'Etat du Zimbabwe. China International Mining Group Corporation est l'actionnaire majoritaire de Mwana Africa avec 21,7 % des actions.

Sources : <http://www.mwanaafrica.com/>

DIAMANTS ET METAUX PRECIEUX : PLATINE

Un marché en déficit en 2012

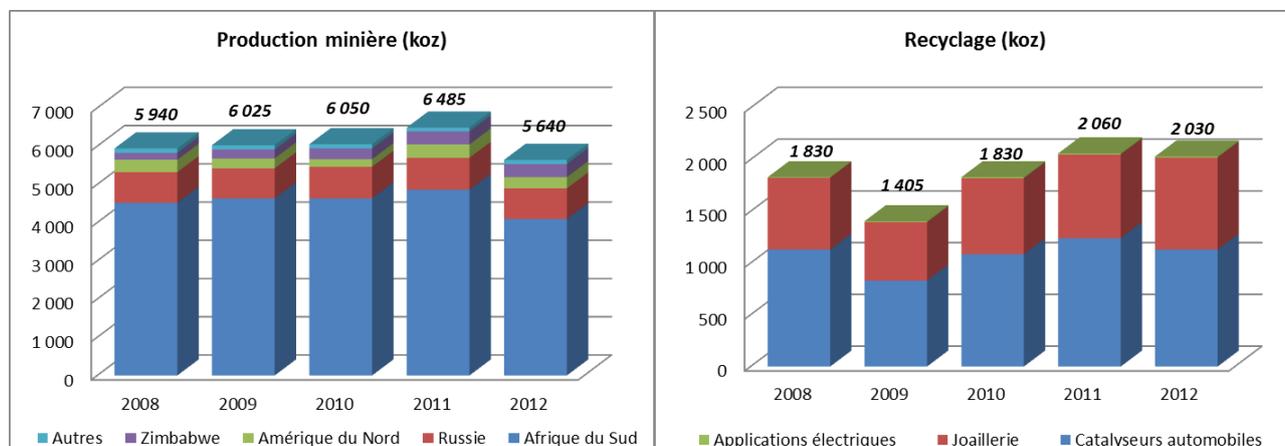
En 2012, le marché mondial du platine a enregistré un déficit de 375 koz d'après Johnson Matthey (mai 2013). Ce fort déficit, le plus important depuis 10 ans (- 500 koz sur le marché en 2002), résulte principalement de la forte chute de la production minière mondiale, en baisse de 13 % par rapport à 2011.



Évolution des équilibres entre offre et demande mondiale en platine depuis 2008 ([Johnson Matthey](#)).

La production minière de platine a chuté à son plus bas niveau depuis 12 ans avec 5,64 Moz produites en 2012 contre 6,485 Moz en 2011. Celle-ci résulte principalement de la forte diminution de la production sud-africaine (- 16 %), traditionnellement le plus important producteur mondial. En 2012, l'Afrique du Sud a en effet dû faire face à une série de grèves, d'arrêts pour inspections de sécurité et de fermetures de petites exploitations conduisant à une perte estimée à au moins 750 koz pour les principaux opérateurs de l'Ouest du Bushveld. D'après Johnson Matthey, les seules grèves (légales et illégales) qui se sont déroulées dans les opérations d'Impala Platinum (Rustenburg), d'Anglo American Platinum (secteur de Rustenburg, Amandebult et Union) et de Lonmin (violents événements de Marikana) représenteraient plus de 600 koz de perte de production.

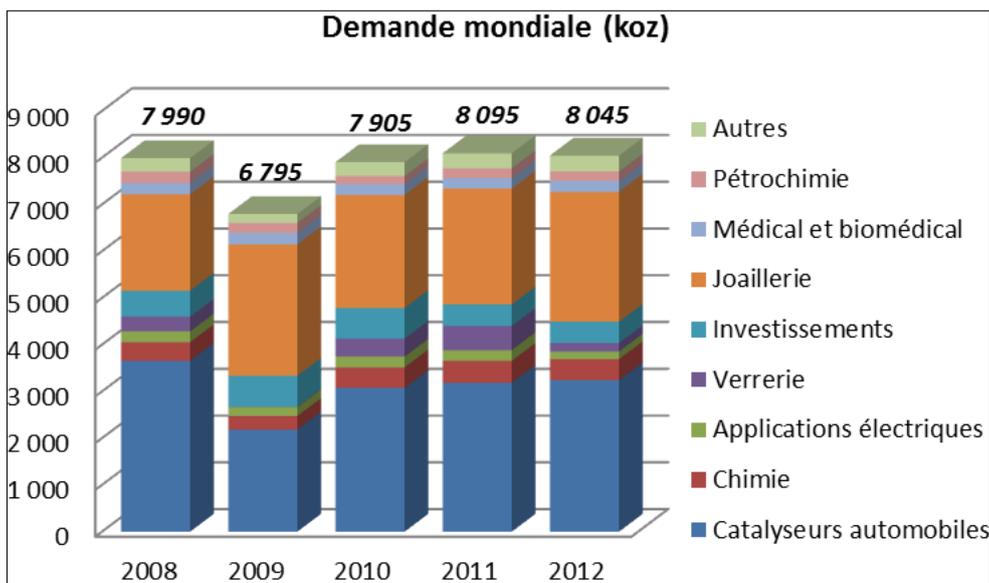
Avec 4,095 Moz de platine produites en 2012 contre 4,860 Moz en 2011, l'Afrique du Sud a néanmoins assuré 72,6 % de la production mondiale. En janvier 2013, Anglo American Platinum a annoncé sa volonté de fermer certains puits afin de réduire ses capacités de production de 400 koz/an. La production minière des autres pays est restée globalement stable en 2012, malgré une légère baisse de la production des mines canadiennes de Vale.



Évolution de l'offre mondiale de platine (productions primaire et secondaire) depuis 2008 ([Johnson Matthey](#)).

La production secondaire de platine a très légèrement marqué le pas en 2012, en baisse de 30 koz par rapport à 2011. La diminution du recyclage des pots catalytiques en Europe et en Amérique du Nord, résultant du cours annuel moyen de l'once de platine inférieur de 9,8 % à celui de 2011, a été en partie compensée par un recyclage en hausse des bijoux en Asie.

La demande mondiale de platine a fléchi de manière marginale (- 50 koz) en 2012 pour s'établir à 8,045 Moz. Sa consommation dans les pots catalytiques pour véhicules s'est légèrement appréciée (+ 1,7 % par rapport à 2011), très largement tirée par la forte demande au Japon, en Inde, en Thaïlande et en Amérique du Nord qui a largement compensé le marché déprimé de l'automobile en Europe. La demande pour la joaillerie a bondi de 12,3 %, les joailliers chinois ayant tiré parti de la relative baisse des cours du métal précieux pour acheter massivement. La consommation de platine dans ses autres applications industrielles a marqué le pas, notamment dans le secteur de la verrerie qui a consommé 180 koz de platine en 2012, contre 515 koz l'année précédente (- 65,0 %).



Évolution de la demande mondiale de platine depuis 2008 ([Johnson Matthey](#)).

Le marché du platine devrait rester tendu cette année et Johnson Matthey envisage un marché encore légèrement en déficit en 2013. La production minière devrait rester sous pression du fait des conditions de travail qui demeurent instables parmi les principaux producteurs sud-africains et de la faiblesse des marges de production. La demande pour les pots catalytiques devrait rester stable alors que celle pour joaillerie devrait décliner. Un rebond de la demande est attendu pour les applications industrielles du platine, notamment pour le secteur de la verrerie.

Sources : Bloomberg (www.bloomberg.com): 13/05/2013; Johnson Matthey - Platinum 2013 (www.platinum.matthey.com); Kitco News (www.kitco.com) : 02/05/2013

DIAMANTS ET METAUX PRECIEUX : PALLADIUM

Le marché du palladium est passé en déficit en 2012

Le marché du palladium a subi un déficit de 1,07 Moz en 2012, alors qu'il était en surplus de 1,19 Moz en 2011, selon le dernier rapport de Johnson Matthey (avril 2013). Cette situation résulte d'une demande record de palladium d'autocatalyse, d'une chute de l'offre primaire et secondaire et d'un retournement important de la demande d'investissement qui, de nettement négative en 2011, est devenue fortement positive en 2012.

L'approvisionnement en palladium a chuté en 2012 à son niveau le plus bas depuis 2002 ; il s'est chiffré à 6,55 Moz, soit 11 % de moins qu'en 2011. Ce déclin résulte surtout de la diminution importante des ventes de stocks publics russes, avec seulement 250 koz mises sur le marché, soit 525 koz de moins qu'en 2011. La vente des stocks russes n'a représenté que 4 % de l'offre en palladium en 2012, contre 11 à 18 % de 2005 à 2011. Johnson Matthey prévoit que ces ventes resteront faibles au cours des prochaines années, avec un impact marginal sur le marché mondial du palladium.

L'offre minière a également diminué globalement (-4 %, soit 290 koz en moins), en Afrique du Sud et en Russie, mais sa part dans l'approvisionnement mondial a cru de 3 % en 2012 (71 %). En Afrique du Sud, le deuxième producteur mondial, la production minière de palladium a diminué de 9 % à 2,33 Moz, soit 230 koz de moins qu'en 2011, en raison de grèves et de la fermeture de mines de platine. La production minière russe (Norilsk Nickel) a, elle aussi, décliné de 3 % à 2,63 Moz (75 koz en moins) en raison de l'exploitation de minerai de teneur moindre. Celles des 3 autres grands producteurs se sont maintenues : le Zimbabwe a produit 265 000 oz et la production combinée des Etats-Unis et du Canada a, pour la seconde année, atteint 900 000 oz, un niveau comparable à celui de 2008.

Bien que la production secondaire de palladium ait diminué de 4 % à 2 280 koz, la part du recyclage représentait 26 % de l'offre en 2012 (2 280 koz). Le recyclage des pots catalytiques (1 660 koz) et de la joaillerie (190 koz) représente un peu plus de 80 % de la production secondaire.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011 (koz)	Variation 2012/2011 %
Afrique du Sud	2605	2775	2765	2430	2370	2640	2560	2330	230	-9
Russie-Production primaire	3135	3220	3050	2700	2675	2720	2705	2630	75	-3
Russie-Ventes de stocks	1485	700	1490	960	960	1000	775	250	525	-68
Amérique du Nord	910	985	990	910	755	590	900	905	-5	1
Zimbabwe	125	135	135	140	180	220	265	265	0	0
Autres	145	135	150	170	160	185	155	165	-10	6
Total (Production minière, ventes des stocks)	8405	7950	8580	7310	7100	7355	7360	6545	815	-11
Recyclage	990	1230	1565	1615	1430	1850	2385	2280	105	-4
Total (Production minière, ventes des stocks et recyclage)	9395	9180	10145	8925	8530	9205	9745	8825	920	-9
Offre primaire (hors ventes de stocks)	6920	7250	7090	6350	6140	6355	6585	6295	-290	-4
Demande	8345	7845	8395	8290	7850	9735	8560	9895	1335	16
Déficit/surplus				635	680	-530	1185	-1070	2255	-190
% production primaire	74%	79%	70%	71%	72%	69%	68%	71%		
% ventes stocks	18%	9%	17%	13%	14%	14%	11%	4%		
% recyclage	11%	13%	15%	18%	17%	20%	24%	26%		

Production mondiale de palladium de 2005 à 2012 (koz). (Source : [Johnson Matthey Platinum 2013](#))

La demande brute en palladium a augmenté de 16% en 2012 pour atteindre 9 895 koz, tirée par La demande de palladium catalytique qui a atteint un nouveau record de 6,62 koz, soit une hausse de 7,5 % sur 2011. La croissance de cette dernière résulte de : 1) l'augmentation de la production chinoise de véhicules à essence ; 2) du taux de substitution palladium/platine dans les pots catalytiques ; 3) du retour à la normale de la production automobile japonaise ralentie suite aux catastrophes naturelles et enfin 4) la forte croissance des immatriculations aux Etats-Unis.

L'année 2012 a été marquée par un retour à une demande positive d'investissement physique de palladium, à 470 koz, par rapport à la liquidation nette constatée en 2012 de 565 koz, soit une fluctuation d'un peu plus d'un million d'onces. Les investisseurs se sont rués sur les ETF (fonds indiciels) adossés à des stocks de palladium (285 koz) en 2012, soit un peu plus de la moitié de ce qui avait été liquidé en 2011 (530 kt). Le lancement d'un nouveau fonds de placement (Sprott Physical Platinum and Palladium Trust) en décembre 2012, aux Etats-Unis, a contribué à l'augmentation de la demande de palladium physique d'investissement (185 koz).

La demande industrielle de palladium tous secteurs confondus – hors catalyse automobile - a fléchi de 4 % à 2,37 Moz. L'utilisation de palladium dans les condensateurs (la principale application du secteur électrique qui représente 12 % de la consommation totale de Pd en 2012) a fortement diminué (13 %), à 1,20 Moz, car le métal précieux y est de plus en plus remplacé par des métaux de base, moins onéreux. Par contre, la demande de catalyseurs en palladium dans l'industrie chimique a augmenté de façon notable (20 %) à 530 koz.

La demande brute de palladium dans la joaillerie a continué à décroître (-12 %) à 445 koz, pour la 4^{ème} année consécutive, suite au recul de la demande chinoise.

Demande par application	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011 (koz)	Variation 2012/2011 %	Part demande en Pd 2012
Autocatalyse	3 865	4 015	4 545	4 465	4 050	5 580	6 155	6 615	460	7 %	67%
Industrie chimique	415	440	375	350	325	370	440	530	90	20	5%
Dentaire	815	620	630	625	635	595	540	530	-10	-2	5%
Applications électriques	1 275	1 495	1 550	1 370	1 370	1 410	1 375	1 200	-175	-13	12%
Investissement	220	50	260	420	625	1 095	-565	470	1 035	+183	5%
Joaillerie	1 490	1 140	950	985	775	595	505	445	-60	-12	4%
Autres	265	85	85	75	70	90	110	105	-5	-5	1%

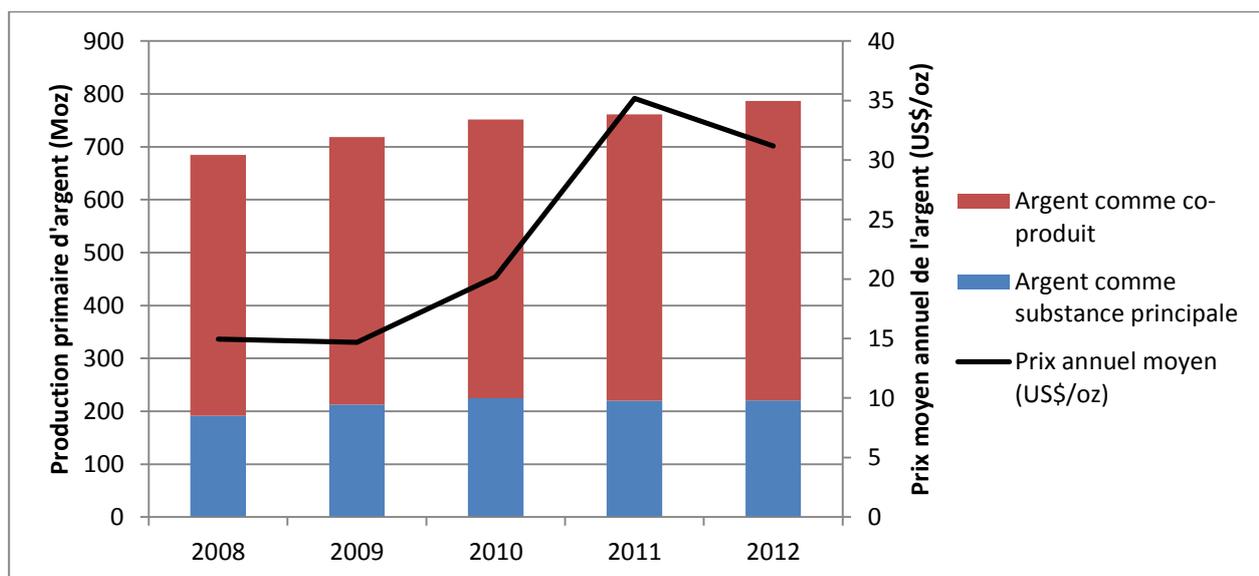
Demande mondiale en palladium (koz) (Source : [Johnson Matthey Platinum 2013](http://www.platinum.matthey.com/))

Sources: <http://www.platinum.matthey.com/>

DIAMANTS ET METAUX PRECIEUX : ARGENT

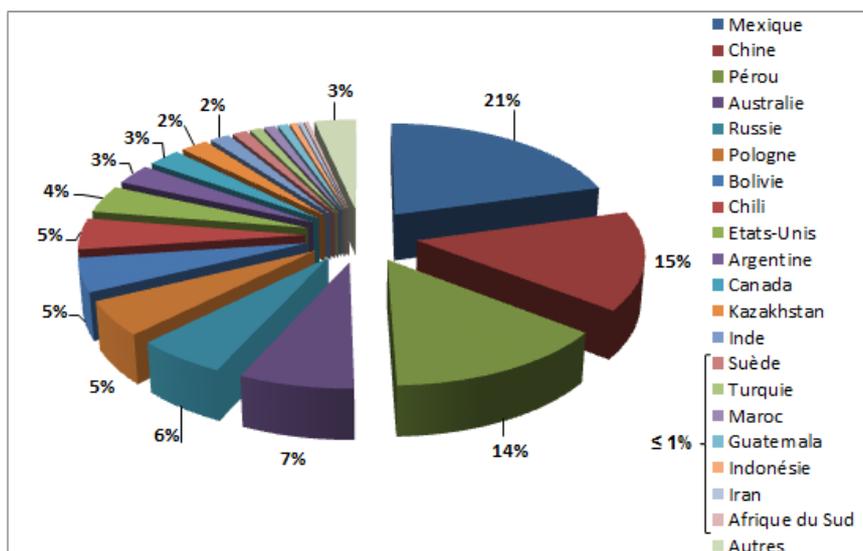
La tendance à une hausse de la production mondiale d'argent devrait se confirmer dans les prochaines années

En 2012, la production mondiale d'argent a continué sa progression. Bien que les quantités précises d'argent produites soient difficiles à chiffrer (le métal précieux est souvent valorisé en co-produit), les estimations du Metals Economics Group (MEG) et du Silver Institute reportent une production minière mondiale de 797,0 Moz en 2012, soit une hausse de 4,6 % par rapport aux 761,6 Moz annoncées en 2011. À peine 30 % de la production 2012 provient de mines dans lesquelles l'argent est le métal principal (comme Cannington en Australie ou Fresnillo au Mexique). Il est, en effet, dans la majorité des cas valorisé en co-produit de l'or (comme à Penasquito au Mexique), du cuivre (comme à Lubin-Rudna dans le Kupferschiefer polonais) ou encore du zinc (comme à San Cristobal en Bolivie). Le cours moyen annuel du métal précieux a cependant fléchi l'année dernière, s'établissant à 31,19 US\$/oz contre 35,18 US\$/oz en 2011.



Évolution de la production minière d'argent et du prix moyen annuel de l'once entre 2008 et 2012 ([Metals Economics Group](#), [The Silver Institute](#)).

Étant donnée la large gamme de gisements dans lesquels l'argent peut être valorisé, sa production primaire est bien répartie à l'échelle mondiale. Derrière le trio de tête formé par le Mexique (162,2 Moz produites en 2012, soit 21 % de la production mondiale), la Chine (117,0 Moz) et le Pérou (111,3 Moz), plus de 20 autres pays ont contribué de manière significative à l'offre minière mondiale.



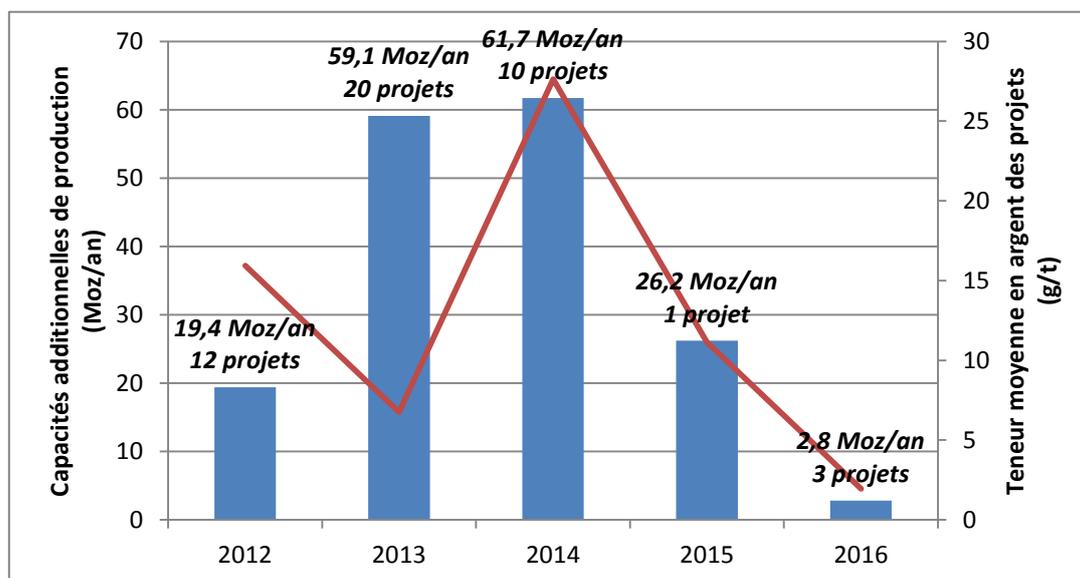
Répartition de la production minière d'argent par pays en 2012 ([The Silver Institute](#)).

En 2012, 12 projets ayant chacun une capacité de production supérieure à 500 000 oz/an d'argent sont entrés en production, apportant 19,38 Moz/an de capacités supplémentaires sur le marché. Il s'agit de 8 nouvelles mines (dont Shafter aux États-Unis ou Dikulushi en République Démocratique du Congo) et de 4 projets d'expansion de mines existantes, comme Antamina au Pérou ou La Parilla au Mexique.

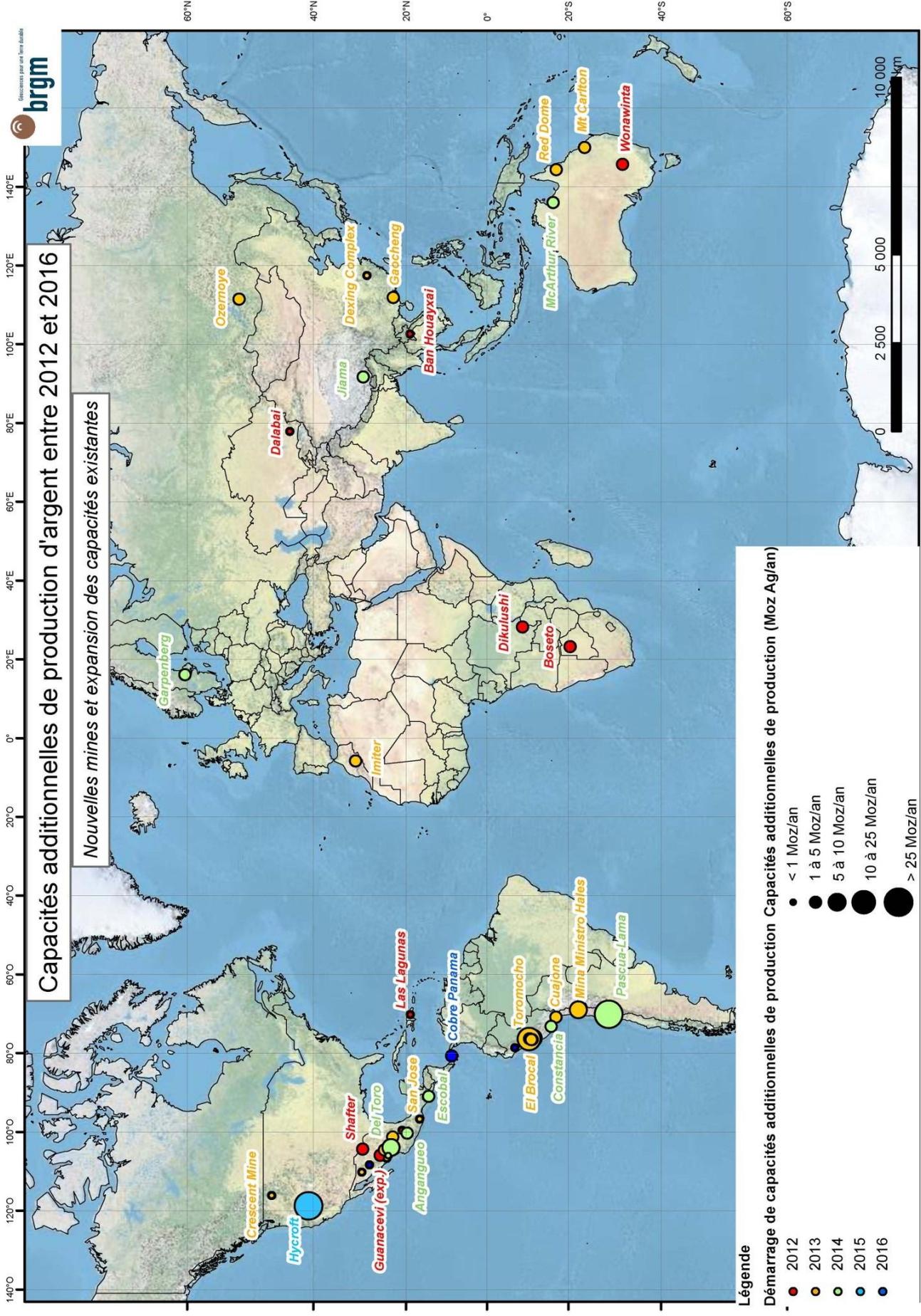
Projet	Pays	Compagnie	Substance principale	Capacité de production (oz Ag/an)	Démarrage de la production
Shafter	Etats-Unis	Aurcana	Ag	3 800 000	T4 2012
Dikulushi	RD Congo	Mawson West 90% Intérêts locaux 10%	Cu	2 800 000	T3 2012
Antamina (expansion)	Pérou	BHP Biliton 33,75% Xstrata 33,75% Teck Resources 22,5% Mitsubishi Corp 10%	Cu	2 700 000 (est.)	T1 2012
Wonawinta	Australie	Cobar Consol. Res.	Ag	2 500 000	T3 2012
La Parilla (expansion)	Mexique	First Majestic Silver	Ag	1 700 000	T1 2012
Guanacevi (expansion)	Mexique	Endeavour Silver	Ag	1 500 000 (est.)	T3 2012
Boseto	Botswana	Discovery Metals	Cu	1 100 000	T2 2012
Mallay	Pérou	Buenaventura	Ag	900 000	T2 2012
Ban Houayxai	Laos	PanAust 90% Gouv. Du Laos 10%	Au	700 000	T2 2012
Las Lagunas	Rép. Dominicaine	PanTerra Gold	Au	630 000	T3 2012
Dalabai	Kazakhstan	Central Asia Res. 90% Autre 10%	Au	550 000	T1 2012
La Negra (expansion)	Mexique	Aurcana	Zn	500 000 (est.)	T1 2012
Capacités de production supplémentaires en 2012				19 380 000	

Nouvelles capacités de production d'argent démarrées en 2012 (nouvelles mines ou expansion de capacités existantes) ([Metals Economics Group](#)).

A court terme, les mines actuellement en cours de construction ou au stade de pré-production ainsi que les projets d'expansion des sites existants vont doter le marché mondial de l'argent de capacités additionnelles de production minière. 16 mines sont actuellement en pré-production, comme Pascua-Lama au Chili (Barrick Gold) dont le démarrage est attendu en 2014 avec une capacité de production annuelle de 35 Moz ou encore Toromocho au Pérou (Chinalco) qui devrait produire 8,7 Moz/an d'argent à partir de 2013. 18 mines sont en cours d'expansion, comme Hycroft aux Etats-Unis (Allied Nevada Gold) dont les travaux d'extension devraient permettre de passer d'une capacité de production actuelle de 500 koz/an à 26 Moz/an d'argent d'ici 2015, ou encore El Brocal au Pérou (Minera El Brocal) dont les capacités additionnelles devraient permettre de produire 14 Moz/an supplémentaires à partir de juin 2013.



Nouvelles capacités de production d'argent démarrées en 2012 et anticipées entre 2013 et 2016 (nouvelles mines ou expansion de capacités existantes) ([Metals Economics Group](#)).



De nombreux projets d'exploration à travers le monde continuent à augmenter les ressources connues en argent. Les 79 projets identifiés par le MEG qui ont démontré des ressources au moins égales à 50 Moz d'argent chacun représentent des ressources additionnelles totales de 12,7 Goz d'argent. Ces ressources sont majoritairement localisées en Amérique latine, en Amérique du Nord ainsi que dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale. Parmi ces projets, Bolshoi Konimansur (Tadjikistan, détenu par le Gouvernement du Tadjikistan, en exploration avancée), La Pitarrilla (Mexique, détenu par Silver Standard Resources, en étude de faisabilité) et Metates (Mexique, détenu par Chesapeake Gold, en exploration avancée) ont déclaré des ressources supérieures à 500 Moz.

Sources : *Metals Economics Group : Strategic Report « World Silver Pipeline 2013 » (02/2013)* et base de données Mine Search (www.metalseconomics.com) ; *The Silver Institute* (<http://www.silverinstitute.org/>)

MINERAUX INDUSTRIELS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Proppants céramiques : Imerys, à la suite de Saint-Gobain, se positionne sur le marché et la production des proppants céramiques pour forages d'hydrocarbures aux USA et en Amérique du Nord

Les proppants céramiques sont des billes sphériques, élaborées à partir de matériaux bauxitiques (« high density sintered bauxite »), de la taille des grains de sable, auxquels ils se substituent dans les forages d'hydrocarbures. Injectés dans les fissures induites par la fracturation hydraulique dans les puits de gaz et de pétrole, ils servent de soutènement résistant à la pression des terrains sus-jacents et permettent d'augmenter la productivité et le taux de récupération des hydrocarbures.



Billes céramiques pour proppants (© www.proppant.saint-gobain.com)

Après Saint-Gobain, qui possède une usine de proppants céramiques à Fort Smith dans l'Arkansas et qui a créé, pour un investissement de 100 M\$, une nouvelle unité de production à Saline dans le même état (Industrie Céramique, mars 2012), Imerys s'implante à son tour sur le marché nord-américain.

Producteur de proppants céramiques depuis 2012 avec une première usine située à Andersonville en Géorgie, Imerys vient d'acquérir l'unité industrielle PyraMax Ceramics LLC à Wrens, toujours en Géorgie, pour un montant de 235 M\$. Composée de deux lignes de production, ce site devrait atteindre une capacité de 250 000 t/an en 2014, et bénéficier d'ici là d'un complément d'investissements de 100 M\$ environ pour des critères de performances industriels et commerciaux.



Unité de Wrens en Géorgie (© Industrie céramique 2013)

Ce positionnement d'Imerys fait suite au processus enclenché en 2010 pour permettre à la société de développer son activité dans les minéraux pour l'exploitation de pétrole et de gaz non-conventionnels, notamment avec le dépôt de plusieurs brevets industriels.

Ces différentes unités de production de proppants céramiques de Saint-Gobain et d'Imerys sont bien placées par rapport aux sites de consommation aux USA. Le marché mondial est également en fort développement, et Saint-Gobain produit par exemple ce type de matériaux à Guanghan en Chine.

Sources : Industrie Céramique n°1045, mars-avril 2013, www.proppant.saint-gobain.com

RECYCLAGE

La société Novelis produit des feuilles d'aluminium contenant au moins 90 % d'aluminium recyclé

Le groupe américain Novelis, le premier producteur mondial de produits en aluminium laminé, a lancé la production commerciale de feuilles d'aluminium avec une teneur minimale de 90 % d'aluminium recyclé, destinées à la fabrication du corps des cannettes. Le nouveau produit baptisé evercanTM représente une avancée notable vers la production de cannettes entièrement recyclables.

Les boîtes de boissons sont constituées de deux types d'alliages, l'un pour le corps et l'autre pour le couvercle. Si bien qu'une cannette - bien qu'elle soit entièrement recyclable en fin de vie- n'est pas fabriquée uniquement à partir de matériaux recyclés. De l'aluminium primaire doit en effet être ajouté au matériau issu du recyclage des boîtes. Les cannettes de 355 ml avec un corps en evercanTM contiennent au moins 70 % de matériaux recyclés.

La société a annoncé en 2012 qu'elle est train de développer un alliage unique qui sera utilisé pour le corps et le couvercle, ce qui permettra de fabriquer des cannettes en utilisant seulement de l'aluminium recyclé.

EvercanTM est actuellement produit dans l'usine de Novelis de Warrington, en Grande-Bretagne, et dans deux usines aux Etats-Unis. Novelis est une filiale de Hindalco Industries Limited, qui fait partie du conglomérat indien Aditya Birla.

Sources : <http://novelis.mediaroom.com/>; <http://www.platts.com/>

RECYCLAGE

Chine : Opération « Green fence » : limiter l'entrée de déchets sur le territoire

C'est dans la confusion qu'a été constatée l'opération « Green fence » menée par les douaniers chinois durant les mois d'avril et de mai et visant à contrôler davantage les chargements de ferrailles des cargos accostant dans les principaux ports. Bien que les commerciaux internationaux reconnaissent cette initiative comme nécessaire, ils déplorent les difficultés engendrées pour les exportateurs.

Ce durcissement réglementaire serait issu de la découverte l'an passé de substances nocives dans des déchets métalliques importés. Il ne s'agirait en fait que d'une application plus stricte de la législation en vigueur par les douaniers chinois.

L'opération s'inscrit dans la mise en œuvre de deux pans de la réglementation relative à l'import des déchets métalliques datant de 2003 et 2010 et supervisés par l'AQSIQ (Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine). Bien que ces mesures aient déjà provoqué l'agitation du marché il y a trois ans, elles n'auraient pas été appliquées scrupuleusement. En 2003, il avait été établi que les compagnies étrangères devaient être enregistrées et certifiées pour toute expédition en Chine. De plus, les entreprises exportant du matériel de qualité inférieure risquaient dès lors de perdre leur enregistrement. En mars 2010, la législation s'est concentrée sur les procédures de déclaration et de classement des cargaisons de déchets. L'objectif était de prendre des mesures autoritaires face à ce que l'on appelle « la duperie des prix », à savoir les pratiques consistant à déclarer une cargaison tout en falsifiant sa valeur réelle. Les nouvelles directives visaient également à redéfinir les matériaux interdits ou soumis à des critères limitant.

Bien que l'import chinois de déchets d'aluminium ou de cuivre présente une tendance à la baisse depuis plusieurs mois, l'opération « Green fence » en a exacerbée l'évolution. Selon les services douaniers, les cargaisons de déchets d'aluminium s'élevaient à un tonnage de 197 355 tonnes en mars, soit une diminution de 10,4 % par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne les importations de déchets de cuivre, la diminution à la même période atteint 19,2 % par rapport à l'année 2012 pour un total de 347 598 tonnes de matériel importé.

Les avantages concurrentiels de la Chine sur le marché des déchets tendent à diminuer, face aux rééquilibres salariaux entre la Chine et l'Europe mais aussi face aux nouvelles exigences des consommateurs européens, selon Robert Voss de l'entreprise de négoce de ferrailles Voss International. De plus, la dépendance de la Chine vis-à-vis de ces produits décroît, du fait de l'augmentation de sa production propre.

Ces évolutions amènent d'ailleurs désormais les Etats-Unis ou l'Europe à se tourner pour leurs exportations de déchets vers de nouveaux marchés, en particulier l'Inde, l'Asie du Sud et le Brésil.

Sources : *Metal Bulletin*, mai 2013

Union européenne : signature d'un accord de principe sur la gestion transparente des ressources naturelles

La Commission, le Parlement et le Conseil de l'Union Européenne (UE) ont signé le 9 avril 2013 un accord de principe visant à renforcer les exigences envers les entreprises des industries extractive et forestière.

Ces entreprises se voient désormais obligées de publier un rapport recensant et détaillant toute transaction supérieure à 100 000 € réalisée avec les gouvernements nationaux. Il pourra s'agir des impôts sur la production et les profits, des frais afférents aux droits de licence et de concessions, des royalties, etc. Le texte définit les entreprises soumises à l'obligation d'information comme étant celles cotées sur un marché européen ou celles remplissant deux des trois critères suivants : un chiffre d'affaire annuel supérieur à 40 M€, des actifs cumulés supérieurs à 20 M€, plus de 250 employés.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de lutter contre la corruption et l'évasion fiscale, tout en créant un cadre responsabilisant les compagnies et les gouvernements vis-à-vis des revenus tirés des ressources naturelles de leur pays.

Cette mesure n'est d'ailleurs pas sans faire écho à la loi Dodd-Franck votée aux Etats-Unis en 2010 qui impose la transparence aux entreprises extractives pour tout versement supérieur à 100 000 US\$. L'amendement « Cardin-Lugar » y avait ajouté à la section 1504 une obligation de divulgation des paiements versés aux gouvernements étrangers, dans le but de « *promulguer les principes américains de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance à travers le monde* ».

Au terme d'un an et demi de négociations, les eurodéputés sont parvenus à une législation plus contraignante encore que celle initialement proposée par la Commission. En effet, le recensement doit se faire non plus au niveau global d'un pays mais projet par projet. De plus, la valeur seuil des 100 000 € pour qu'une somme versée à un gouvernement soit rendue publique était voulue cinq fois supérieure par les Etats membres. La pression des ONG a eu raison de ces réticences et a de plus incité les législateurs européens à rejeter un éventuel droit d'exemption pour des pays où la publication des paiements serait interdite par des lois pénales.

Le Commissaire au Marché Intérieur Michel Barnier a salué cette initiative en insistant sur le fait que « les communautés locales des pays riches en ressources naturelles seront mieux informées sur ce que reçoivent leurs gouvernements de la part des multinationales », a rapporté *Le Monde*.

L'accord devrait être ratifié par le Conseil des ministres et le Parlement cet été.

Sources : <http://www.europarl.europa.eu>, www.lesechos.fr

Le parlement européen a approuvé un règlement fixant un cadre légal européen en matière de recyclage des navires

La majorité des déchets récupérés sur un navire en fin de vie (métaux ferreux, bois, câbles électriques, fioul lourd) peuvent être valorisés. Le démantèlement de la plupart des grands navires (plus de 1 000 unités par an) s'effectue en Asie du Sud, essentiellement en Inde, au Bangladesh et au Pakistan, dans des installations qui répondent rarement aux normes de protection de l'environnement, de santé et de sécurité. Les mesures nécessaires pour gérer les matières dangereuses contenues dans les navires en fin de vie (amiante, polychlorobiphényles (PCB), du tributylétain (TBT) et des boues d'hydrocarbures) n'ont généralement pas été mises en place. Cette situation entraîne des taux d'accidents et des risques sanitaires élevés pour les travailleurs ainsi qu'une importante pollution environnementale.

Aucune législation ne régit actuellement cette industrie à l'échelle internationale. Une convention internationale pour « un recyclage sûr et écologiquement rationnel » des navires, la Convention de Hong Kong, a bien été conclue en mai 2009, mais sa mise en vigueur risque de prendre du temps. Elle ne s'effectuera que 2 ans après sa ratification par 15 Etats dont les flottes marchandes combinées représentent 40 % de la flotte mondiale et dont les propres capacités de recyclage s'élèvent à au moins 3 % de leurs flottes.

Afin d'accélérer la mise en œuvre de bonnes pratiques dans ce secteur, la Commission européenne a proposé un nouveau règlement (règlement du [19 mars 2013](#) qui fait suite au règlement du [23 mars 2012](#)), reposant sur la convention de Hong Kong, destiné à faire en sorte que les navires européens soient uniquement démantelés dans des conditions satisfaisantes. Les navires de commerce appartenant à des sociétés européennes représentent actuellement 40 % de la flotte mondiale. Parmi ces propositions figure la création d'une redevance sur les navires européens et non européens faisant escale dans l'Union européenne, qui serait payée par les armateurs et qui servirait à financer un fonds de soutien de la filière de démantèlement en Europe, la rendant ainsi plus compétitive. Les armateurs s'engageraient aussi à vendre leurs bateaux à des installations agréées par l'Union Européenne et à fournir un inventaire des matériaux dangereux aux recycleurs.

Le parlement européen a approuvé, le 18 avril 2013, les propositions favorisant un système vertueux pour le recyclage des navires mais a rejeté la création d'une taxe portuaire, dont la proposition avait provoqué de vives réactions dans l'ensemble du milieu portuaire européen. Des sanctions seraient imposées aux anciens propriétaires de navires européens qui seront vendus et envoyés pour être recyclés dans des sites non reconnus par l'UE, dans une période de 12 mois après la vente.

En France, cette filière de démolition s'organise en secteurs : grands navires en fin de vie (Bassens en Gironde, Bartin Recycling Group filiale de Véolia); bateaux fluviaux de petite et moyenne taille (Le Havre), flotte militaire française (Brest), navires de plaisance (plusieurs sites en Bretagne, Les Recycleurs bretons) et sous-marins nucléaires (Cherbourg). La France a ratifié la convention de Hong Kong en novembre 2012.

Sources :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Demantelement-des-navires,12858.html>;

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-310_fr.htm?locale=en;

http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/envi/dv/930150_/930150_en.pdf;

<http://www.lemonde.fr/>; <http://www.latribune.fr/>

FRANCE

Le comité stratégique de filière des industries extractives et premières transformations a été installé le 24 mai 2013 par Arnaud Montebourg

« Le Ministre du Redressement Productif, Arnaud MONTEBOURG, a installé le nouveau Comité Stratégique de Filière « Industries Extractives et Premières Transformations » du Conseil national de l'Industrie. Ce Comité est vice-présidé par Mme Catherine TISSOT-COLLE, Présidente de la Fédération des Minerais, Minéraux industriels et Métaux non ferreux.

Le Comité Stratégique de Filière regroupe les acteurs industries minières, de l'aluminium, de l'acier, de la transformation des métaux, du verre, des céramiques, du ciment et du béton.

Réunissant une cinquantaine de participants représentant les industriels, les organisations syndicales, des instituts de recherche publique et l'administration, Arnaud MONTEBOURG a rappelé le cadre du travail qui doit conduire avant la fin de l'année à un contrat partenarial de filière.

Le Ministre du Redressement Productif a rappelé l'importance qu'il attachait dans le cadre de la politique de filière du gouvernement, à la mise en place de ce nouveau Comité Stratégique de Filière. Sa création s'inscrit dans le cadre des choix politiques que le Ministre a rappelé :

- le renouveau de l'activité minière en France
- la sécurisation de l'accès aux ressources premières dont la promotion du recyclage et de l'économie circulaire
- la consolidation d'une base industrielle en France d'industries stratégiques comme l'aluminium ou l'acier
- l'innovation
- l'énergie, facteur clé de compétitivité

Le Comité Stratégique de Filière proposera avant la fin de l'année 2013 dans un contrat de filière des propositions d'actions concrètes permettant d'améliorer la compétitivité de ces industries et de répondre aux enjeux soulevés par le Ministre. »

Sources : <http://www.redressement-productif.gouv.fr/>

INDE

L'Inde impose une taxe de 2,5 % sur les importations de déchets ferreux et d'aluminium

L'Inde est le quatrième producteur mondial d'acier brut, avec une production qui a atteint 76,7 Mt en 2012, en progression de 4,3 % par rapport à celle de 2011, et de 33 % en cinq ans. Sa capacité de production installée est passée, en un an, de 78 Mt/an à 89,3 Mt/an (année fiscale 2011/12). Au cours de l'année fiscale 2010-2011, 45 % de la production d'acier (31,05 Mt) provenait de la filière fonte, 24 % (16,46 Mt) était produit dans des fours à arc et 32 % (22,07 Mt) dans des fours à induction.

Face à une production domestique de ferrailles insuffisante, les producteurs d'acier de la filière électrique et certains producteurs d'éponge de fer deviennent de plus en plus dépendants des importations.

Entre avril 2012 et janvier 2013, les importations de déchets ferreux ont presque atteint 7 Mt contre 4,9 Mt pendant la même période de l'année fiscale 2011-2012 selon la fédération des producteurs d'éponge de fer (Sponge Iron Manufacturers Association – SIMA). L'association indienne du recyclage des métaux (Metal Recycling Association of India - MRAI) prévoyait de son côté, en mars 2013, une forte croissance des importations, à environ 7,5 Mt pour l'année fiscale 2012-2013, soit presque 25 % et 50% de plus qu'au cours des deux années précédentes pour combler le déficit de l'offre en minerai.



Importations indiennes de déchets ferreux (2007 à 2012) (Source : Metal Recycling Association of India).

Année fiscale	Production (Mt)	Exportations (Mt)
2008-2009	212,96	105,86
2009-2010	218,55	117,37
2010-2011	207,15	97,66
2011-2012	167,28	61,74
2012-2013*	n.d.	16,34

* pour la période avril 2012 - janvier 2013 ; n.d. : non disponible

Production et exportations de minerai de fer (Source: Federation of Indian Mineral Industries)

Cette situation tendue a été aggravée par l'imposition d'une taxe de 2,5 % sur les importations de déchets ferreux et d'aluminium par le ministère des finances, qui est entrée en vigueur le 8 mai 2013. Cette décision imprévue a pris de court les importateurs et utilisateurs de ferrailles qui considèrent que cette taxe favorise les producteurs d'éponge (26,71 Mt en 2010-11).

Les importations de déchets non ferreux, qui augmentent régulièrement d'environ 20 % par an depuis 2008, se chiffraient à environ 1 Mt de déchets - dont 628 kt de déchets alumineux - en 2011/12 contre 490 kt (dont 340 kt de déchets d'Al) en 2009/2010.

Sources : <http://www.metalbulletin.com/>; <http://www.platts.com/>

KAZAKHSTAN

Levée du moratoire sur la délivrance de nouveaux permis d'exploration

Le gouvernement du Kazakhstan vient de lever le moratoire débuté en 2008 qui gelait la délivrance de nouveaux permis d'exploration minière. Ce moratoire de 4 ans, au cours duquel l'État a adopté un nouveau système de taxations, avait pour objectif de « mettre le secteur en ordre », d'après les officiels kazakhs. Le Président de la République, Nursultan Nazarbayev, a invité les investisseurs à commencer à soumettre leurs propositions d'acquisition de permis dès le mois de mai.

Le Kazakhstan dispose des deuxièmes réserves mondiales les plus importantes en uranium, chrome, plomb et zinc ainsi que de gisements importants de manganèse, cuivre, charbon, fer et or. Cependant, moins de 15 % de ses réserves identifiées sont exploitées et malgré son potentiel considérable, cet état d'Asie Centrale n'a perçu qu'environ 1 % des dépenses mondiales pour l'exploration en 2012.

« Nous espérons que de nombreux nouveaux projets vont voir le jour dès cette année », a déclaré le Ministre de l'Industrie et des Nouvelles Technologies Aset Isekeshev. D'après l'adjoint au chef du Département de la Géologie et de l'Utilisation du sous-sol, les priorités seront données « aux métaux non-ferreux et précieux ainsi qu'au minerai de fer et au charbon ».

« Jusqu'à maintenant, nous nous sommes focalisés sur les hydrocarbures, pétrole et gaz, qui sont les locomotives de notre économie. Maintenant, l'État prend des mesures afin de promouvoir le secteur minier » a déclaré le chef du Département de la Géologie et de l'Utilisation du sous-sol. Le gouvernement pourrait également exonérer de taxes sur la valeur ajoutée les compagnies investissant dans l'exploration minière.

Sources : Metals Pages (www.metal-pages.com): 23/04/2013 ; Reuters (www.reuters.com): 18/04/2013;

QUEBEC

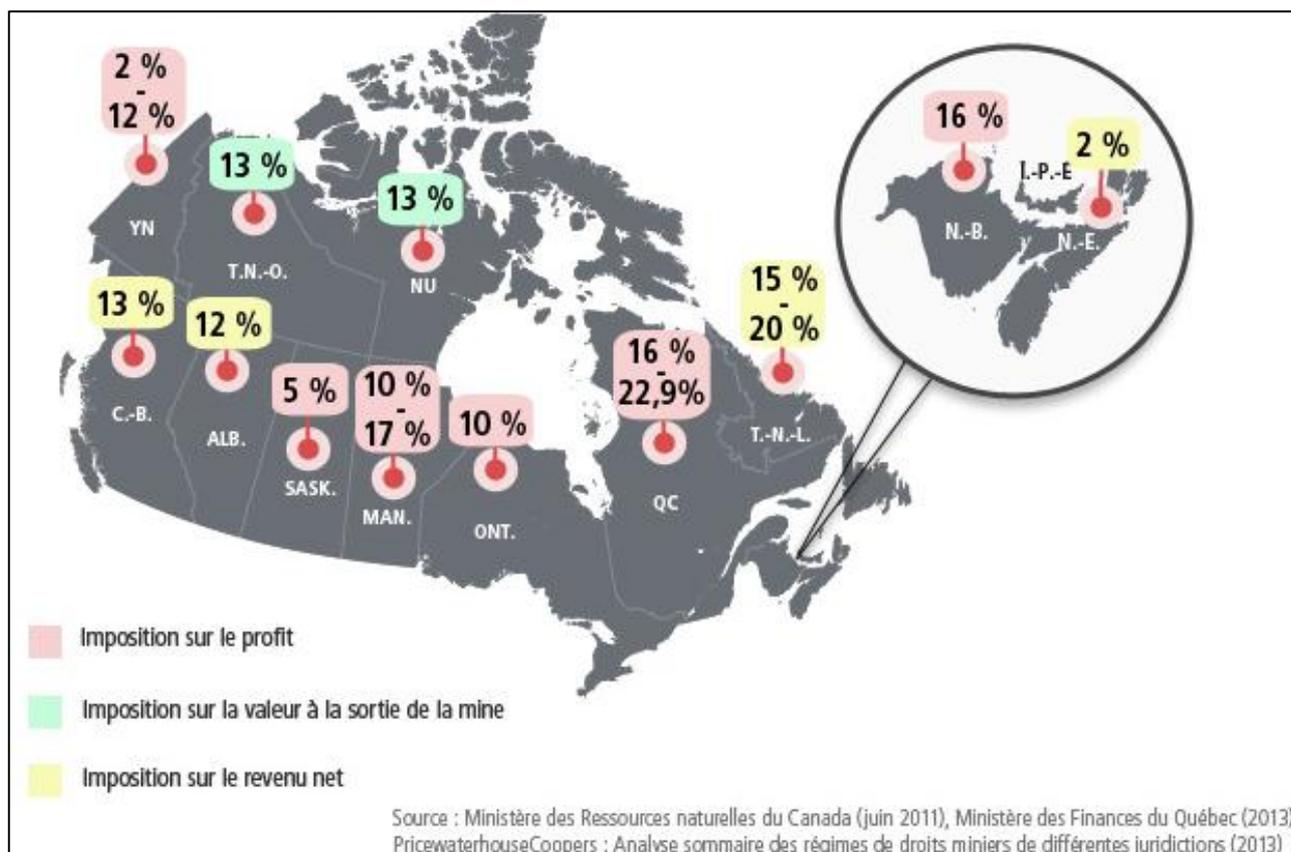
Proposition de taxes minières

Le Ministre des Finances et la Ministre des Ressources Naturelles ont présenté le 6 mai 2013 les nouvelles modalités de calcul des redevances pour les entreprises exploitant des gisements québécois. Il s'agit d'un régime hybride qui repose, comme actuellement, sur les profits des compagnies, mais aussi sur la valeur de leur production et qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014.

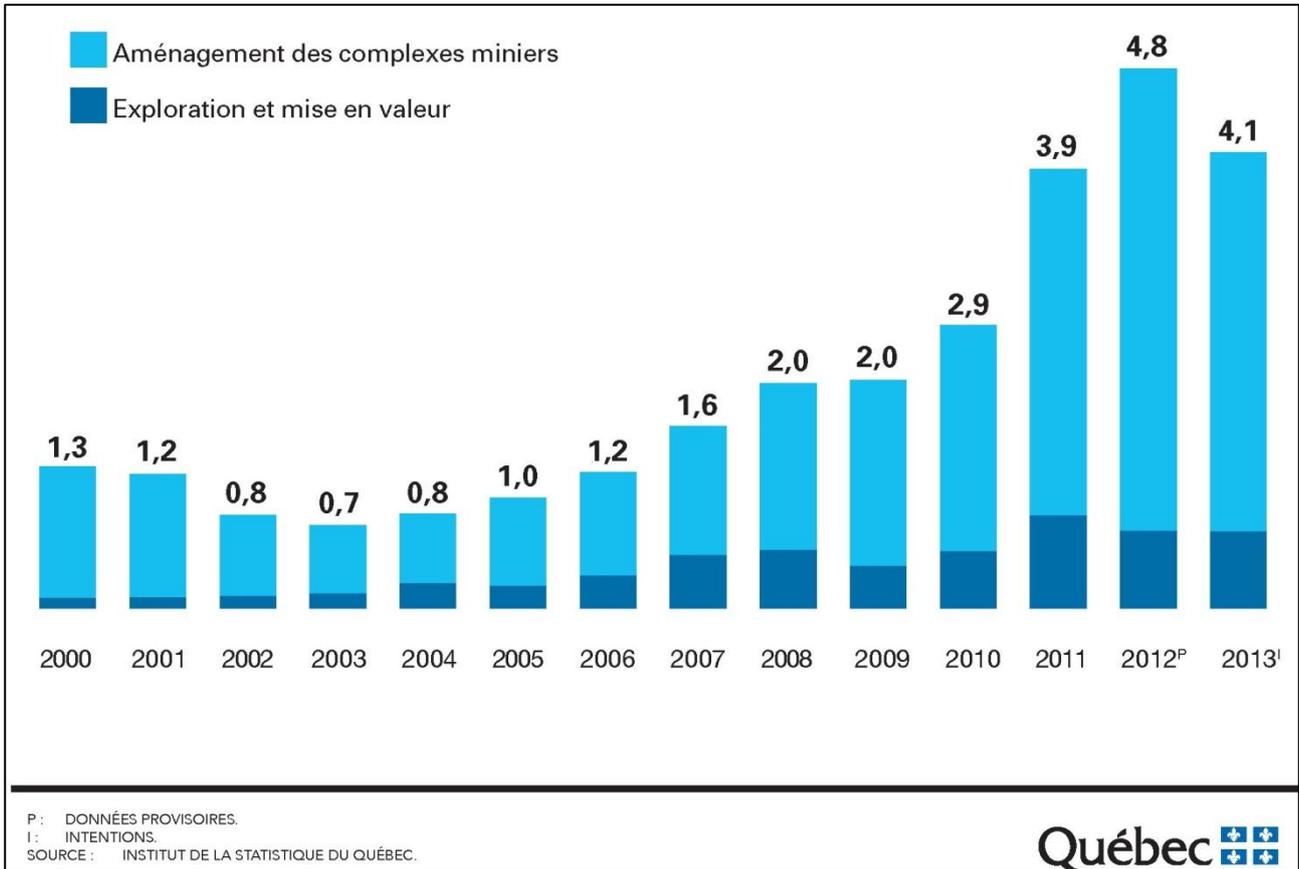
Ainsi, les sociétés minières devront verser le montant le plus élevé entre deux impôts. Le premier, l'« impôt minier minimum » est basé sur la valeur du tonnage extrait. Le taux de prélèvement s'élève à 1 % pour une valeur de production inférieure à 80 M\$, et à 4 % dans le cas contraire. Le second, un « impôt minier sur le profit » consiste en un pourcentage du profit, basé sur la valeur de la marge bénéficiaire (qui représente le rapport entre le profit minier de l'exploitant et la valeur brute de sa production annuelle). L'impôt minier s'établira à 16 % si la marge bénéficiaire de l'entreprise se situe entre 0 % et 35 %, à 17,8 %, si elle est comprise entre 35 % et 50 %, et à 22,9% pour une marge supérieure à 50 %.

Selon *The Globe and Mail*, cette nouvelle taxe pourrait apporter à la province 200 M\$ de revenus supplémentaires dès 2015, soit un apport de 1,8 G\$ cumulé sur une douzaine d'années. Cela représente une augmentation de 15 % à 30 % des revenus du Québec issus du secteur minier, inférieure aux 50 % annoncés initialement par le Parti Québécois. Le Ministre des Finances a justifié cette atténuation en invoquant en particulier la baisse des prix des métaux. Il a d'ailleurs ajouté vouloir affecter ses sommes complémentaires à la réduction de la dette.

The Quebec Mining Association estime qu'un tel changement de la réglementation fiscale n'est pas opportun et qu'il pourrait inciter certaines entreprises à retarder leurs projets. L'exploitant Agnico-Eagle Mines quant à lui, a spécifié à *Reuters* que cette mesure ne devrait avoir que peu de conséquences sur ses opérations, tout en espérant qu'elle parvienne à rétablir la stabilité et la confiance des investisseurs du secteur à long-terme.



Taux de redevance minière appliqués au Canada en 2013



Evolution des investissements miniers au Québec (en G\$ canadiens)

Sources : <http://www.mining.com>, <http://www.radio-canada.ca>